



E-23 - EB 7223

Thèmes particuliers : Les Épîtres générales (Jacques, 1-2 Pierre, 1-3 Jean, Jude)

Été 2023

Calendrier académique particulier pour ce cours semi-intensif

Cours semi-intensif : du mercredi en vendredi, sur **5 semaines**, du 31 mai au 28 juin 2023 (voir « Horaire »)

1^{er} juin : Dernier jour pour inscription.

1^{er} mai – 7 juin : Possibilité d'abandon avec remboursement de 100% de frais de scolarité.

8 juin – 15 juin : Possibilité d'abandon d'un cours avec la note "AB" (abandon). Tout abandon après cette date recevra la note de « EAB » (échec)

Description

Professeur

Pierre Constant

Courriel

pierre.constant@tbs.edu

Adresse

Faculté de Théologie
Évangélique (FTÉ)
10710, avenue Hamelin
Montréal, QC, H2B 2G1

Téléphone

(514) 526-2003

Courriel Administration

admin@fteacadia.com

Site Web

www.fteacadia.com

Les Épîtres générales. Ce cours se veut une analyse théologique du contenu des Épîtres générales, de même qu'une application à la vie chrétienne, à la vie en Église, et au ministère pastoral. Nous aborderons les thèmes théologiques dans la perspective de la théologie biblique, en prenant en compte la révélation divine progressive, de même que l'histoire de la rédemption.

L'approche se vaudra essentiellement exégétique au fil du texte biblique. Les questions reliées aux auteurs, aux destinataires, aux circonstances de rédaction, seront mentionnées lorsqu'elles auront une incidence sur la compréhension des textes des Épîtres.

Dans le but de vous familiariser avec les questions d'introduction, veuillez consulter l'ouvrage de Carson et Moo, Introduction au Nouveau Testament, aux sections appropriées (voir bibliographie plus loin).

Matériel

Des documents seront fournis aux étudiants sur la Google Classroom. Ils proposeront un plan des exposés de l'enseignant, et des bibliographies portant sur les sujets abordés.

Horaire (sujet à des ajustements)

N°	Date 9h-12h	Sujet / texte abordé en classe	Lectures préparatoires obligatoires pour tous	2 ^e cycle seulement
1	Merc. 31 mai	Introduction au cours Explication des lectures et travaux Introduction aux Épîtres générales Épître de Jacques	Épître de Jacques Carson & Moo, chap. 20 Blomberg, chap. 3 <i>DTB</i> , « Jacques »	Thielman, chaps 23–24
2	Jeudi 1 ^{er} juin			
3	Vend. 2 juin			
4	Merc. 7 juin	1 Pierre	1 Pierre Carson & Moo, chap. 21 Blomberg, chap. 10 <i>DTB</i> , « 1 Pierre »	Thielman, chap. 30
5	Jeudi 8 juin			
6	Vend. 9 juin			
7	Merc. 14 juin	2 Pierre et Jude	2 Pierre et Jude Carson & Moo, chaps 22, 24 <i>DTB</i> , « 2 Pierre » et « Jude »	Thielman, chaps 25–26
8	Jeudi 15 juin			
9	Vend. 16 juin			
10	Merc. 21 juin	1 Jean	1 Jean Carson & Moo, chap. 23 Blomberg, chap. 11 <i>DTB</i> , « Les lettres johanniques »	Thielman, chaps. 27–29
11	Jeudi 22 juin			
12	Merc. 28 juin	2–3 Jean	2–3 Jean	
	14 juillet	Remise examen final		
	28 juillet	Remise travail supplémentaire 2^e cycle Remise des diverses attestations		

Pondération

Exigences	1 ^{er} cycle /100	2 ^e cycle /100
1. Présence	-	-
2. Lectures obligatoires	15	15
3. Essai exégétique	45	35
4. Examen final	40	35
5. Travail supplémentaire pour la maîtrise	-	15

Évaluation

1. Présence

La présence en classe est obligatoire. Pour les étudiants à distance, le visionnement des vidéos des séances est obligatoire. **Les étudiants à distance doivent fournir une attestation à cet effet (Annexe 1 du document « Directives étudiants à distance » sur la Google Classroom, à rendre au plus tard le 28 juillet).**

Après trois absences (motivées ou non), ou trois séances non visionnées pour les étudiants à distance, il n'est plus possible de valider ce cours.

2. Lectures obligatoires (15%)

En suivant le calendrier fourni dans ce plan de cours, les étudiants liront la totalité des Épîtres générales que nous traiterons en classe, dans une version de leur choix (et dans la langue de leur choix).

Ils liront également attentivement les chapitres et les articles suivants (total d'environ 350 pages) :

- Blomberg, Craig L. *Théologie du Nouveau Testament*, Coll. OR. Charols : Excelsis, 2021. Lire le chapitre 3 (« Les premières lettres judéo-chrétiennes : Jacques et Jude »), pages 131–169, de même que les chapitres 10–11 (« 1 et 2 Pierre, » et « Les écrits johanniques ») aux pages 511–655 (ce dernier chapitre traite de l'ensemble des écrits de Jean, incluant le quatrième Évangile de même que l'Apocalypse, présentant ainsi la totalité des écrits de Jean, ce qui n'est pas sans aider à apprécier l'unité théologique de l'ensemble de l'œuvre de Jean) (184 pages).
- Carson, Donald A., et Douglas J. Moo. *Introduction au Nouveau Testament*. Coll. OR. Charols : Excelsis, 2007. Lire les chapitres 20–24, de « Jacques » à « Jude, » pages 579–654 (76 pages).
- *Dictionnaire de théologie biblique* (abrégé DTB dans l'horaire plus bas), T. Desmond Alexander, Brian S. Rosner, Donald A. Carson et Graeme Goldsworthy (sous dir.). Coll. OR. Charols: Excelsis, 2006. Lire attentivement les articles intitulés « Jacques, » « 1 Pierre, » « 2 Pierre, » « Les lettres johanniques, » et « Jude, » pages 378-393 (16 pages).
- D'autres articles (ou sections de ces articles) de ce même *Dictionnaire de théologie biblique*, tirés de la troisième partie, « Thèmes bibliques, » pourraient s'ajouter à cette liste. Ils seront mentionnés en classe (maximum de 75 pages).

Les étudiants devront également lire 150 pages au choix, dans des commentaires bibliques parmi les ouvrages mentionnés dans la bibliographie (si vous consultez d'autres ouvrages, ces pages ne pourront être comptées dans vos lectures). Le choix est assez vaste parmi les ouvrages mentionnés en bibliographie ; ceux-ci ont été retenus en fonction de leur qualité académique. Vous noterez que plusieurs ouvrages dits populaires ne s'y trouvent pas, justement en raison de leur niveau académique moins élevé. Il est fortement recommandé que ces lectures (du moins, une partie d'entre elles) soient directement reliées à la préparation de votre travail écrit (voir plus bas).

Si vous êtes au 2^e cycle, et si vous lisez l'anglais couramment, vous devez également lire :

- Les chapitres 23–30 (pages 483–584) dans l'ouvrage de Frank Thielman, *Theology of the New Testament: A Canonical and Synthetic Approach* (Grand Rapids : Zondervan, 2005) (102 pages).
- Si votre connaissance de l'anglais est insuffisante, vous devrez alors compléter les lectures obligatoires mentionnées ci-dessus, de même que 400 pages (au choix) tirées de commentaires académiques en français portant sur les Épîtres générales. **Veillez noter que le choix des commentaires doit être approuvé par le professeur avant d'entreprendre vos lectures, sans quoi elles risquent d'être refusées. Veillez utiliser la plateforme Google Classroom pour communiquer avec votre professeur.**

Ces lectures seront validées de deux manières : a) par une attestation de lecture, à rendre au plus tard le 28 juillet (sur la Google Classroom seulement) ; b) par des questions portant sur ces lectures lors de l'examen final.

Les lectures doivent être faites à un rythme raisonnable, qui permette la compréhension de ce qui est lu. Ne sont pas prises en compte les lectures « en diagonale » ou « en survol » (skimming).

3. Essai exégétique (à remettre au plus tard le 14 juillet, 23h59) (1^{er} cycle : 45 % ; 2^e cycle : 35 %)

Il s'agit d'une dissertation de 10 à 12 pages pour le niveau baccalauréat, et de 18 à 20 pages pour le niveau maîtrise. Ce travail doit obligatoirement contenir une bibliographie (15 entrées bibliographiques au niveau baccalauréat, et 25 entrées au niveau maîtrise). Des instructions supplémentaires seront données en classe. Ce travail porte sur la première Épître de Pierre (voir prochain paragraphe). Cet exercice intégrera les données fournies dans des introductions (telles que celle de Carson et Moo), des articles encyclopédiques, des ouvrages portant sur la théologie pétriniennne (p. ex., celle de Frank Thielman en anglais, *Theology of the New Testament* [Grand Rapids : Zondervan, 2005]), et des commentaires bibliques qui devront être consultés (voir la bibliographie ci-dessous). Le sujet de ce travail est le suivant :

Rédigez une explication détaillée de 1 Pierre 3.18-22, en accordant une large part à l'argumentation théologique.

N.B. Je vous encourage à travailler le texte en grec si vous avez suivi la première année de grec.

Vous devez utiliser *au minimum* les ressources suivantes :

- Votre propre étude du texte
- Les notes distribuées par le professeur et celles que vous prenez en classe
- Le chapitre approprié dans l'*Introduction* de Carson et Moo
- Le chapitre 10 (« 1 et 2 Pierre ») de Blomberg, dans sa *Théologie du Nouveau Testament*, Coll. OR, 511–36 (Charols : Excelsis, 2021)
- Le commentaire de Samuel Bénétreau, CEB NT 21 (Vaux-sur-Seine : Édifac, 1992)
- Pour les étudiants de maîtrise seulement (pour les autres, c'est optionnel) :
 - Jacques Schlosser, *La première Épître de Pierre* (Paris ; Cerf, 2011)
 - Karen H. Jobes, *1 Peter*, 2d ed., BECNT (Grand Rapids : Baker Academic, 2022)
 - En option (pas obligatoire même pour les étudiants de maîtrise) : Martin Williams, « Salvation as Future Victory and Vindication, » chap. 6 in *The Doctrine of Salvation in the First Letter of Peter*, SNTSMS 149, 188-225 (Cambridge : Cambridge University Press, 2011)

Évidemment, vous *devrez* utiliser d'autres ressources (incluant d'autres commentaires bibliques), mais celles mentionnées ci-dessus constituent un minimum. Une suggestion de plan de travail vous sera donnée en classe au début du semestre. Veuillez faire bon usage de la bibliographie que vous trouverez plus bas.

Dans le cadre de votre travail écrit, vous êtes également encouragés à consulter les ouvrages suivants :

Le Grand Dictionnaire de la Bible, 2^e éd. révisée. Charols : Excelsis, 2010.

Martin, Ralph P., and Peter H. Davids, eds. *Dictionary of the Later New Testament and Its Developments*. Downers Grove : InterVarsity, 1997.

Silva, Moisés, revision ed. *New International Dictionary of Biblical Theology and Exegesis* [abrégé NITNTTE]. 5 vols. Grand Rapids : Zondervan, 1994.

Spicq, Ceslas. *Lexique théologique du Nouveau Testament*. Paris : Cerf, 1991.

Notez que chaque article consulté compte pour une entrée bibliographique dans votre bibliographie. À ne pas négliger.

4. Examen final (1^{er} cycle : 40% ; 2^e cycle : 35 %)

Cet examen portera à la fois sur les exposés de l'enseignant et sur les lectures. Un guide de préparation de l'examen sera fourni en classe. Il est fortement conseillé de prendre des notes en classe et au cours des lectures. Cet examen aura lieu entre le 24 et le 28 juillet. Les détails seront donnés en classe.

5. Travail supplémentaire pour les étudiants de maîtrise (à remettre au plus tard le 28 juillet) (15%)

Ce travail s'appuie sur le livre suivant :

Donald A. Carson, *Jusques à quand? Réflexions sur le mal et la souffrance*. Coll. Sel et lumière. Charols : Excelsis, 2015. 320 pages.

Résumez chaque chapitre lu en 100 mots environ (pour un total d'environ 1300 mots).

Politique sur les retards, la Google Classroom et la date de fin du cours

Tous les travaux (incluant les attestations) doivent être rendus impérativement sur la Google Classroom (téléversés), et non pas en format papier ou par courriel. Tout travail remis en retard est pénalisé de 1,5% par jour. Notre cours va du mercredi 31 mai au mercredi 28 juin (le vendredi 23 juin est férié ; voir l'horaire). Veuillez noter qu'après le 28 juillet, il n'est plus possible de rendre quoi que ce soit (la note obtenue est alors automatiquement 0 pour le travail ou l'attestation en question).

Bibliographie (assez détaillée . . .)

Introduction et théologie des Épîtres générales

Bateman, Herbert W., IV. *Interpreting the General Letters : An Exegetical Handbook*. Handbook for New Testament Exegesis. Grand Rapids : Kregel, 2013. 315 pages. Comme l'indique son titre, ceci est un manuel d'herméneutique pour l'étude de ces livres (couvre également l'Épître aux Hébreux).

Blomberg, Craig L. *Théologie du Nouveau Testament*. Coll. OR. Charols : Excelsis, 2021. 731 pages.

Carson, Donald A., et Douglas J. Moo. *Introduction au Nouveau Testament* Coll. OR. Charols : Excelsis, 2014. 756 pages. Pour chaque livre du NT, les auteurs présentent un survol du contenu, abordent les questions d'auteur, des destinataires, des problèmes textuels, un survol des questions littéraires et théologiques, de même qu'une bibliographie. Très utile.

Davids, Peter H. *A Theology of James, Peter, and Jude : Living in the Light of the Coming King*. Biblical Theology of the New Testament. Grand Rapids : Zondervan, 2014. 340 pages.

Jobes, Karen. *Letters to the Church: A Survey of Hebrews and the General Epistles*. Grand Rapids: Zondervan, 2011. 496 pages. Très bien illustré. Le format est celui d'un manuel de classe pour étudiants du premier cycle. Facile à lire. Mais demeure une introduction, et non un commentaire.

Köstenberger, Andreas J. *Handbook on Hebrews to Revelation*. Grand Rapids: Baker Academic, 2022. 304 pages. Un très bon survol du contenu de ces livres. Utile pour la réflexion personnelle et homilétique.

_____. *A Theology of John's Gospel and Letters : The Word, the Christ, the Son of God*. Biblical Theology of the New Testament. Grand Rapids : Zondervan, 2009. 652 pages.

Kuen, Alfred. *Introduction au Nouveau Testament. Épîtres générales*. Saint-Légier : Emmaüs, 2009. 432 pages. Troisième tome d'une série de quatre traitant des questions d'introduction. Utile complément à celui de Carson et Moo (plus récent que celui de Kuen).

Pate, C. Marvin. *The Writings of John ; A Survey of the Gospel, Epistles, and Revelation*. Grand Rapids : Zondervan, 2011. 558 pages. Dans la même veine que l'ouvrage de Karen Jobes mentionné ci-dessus, ce livre est très bien illustré. Le format est celui d'un manuel de classe pour étudiants du premier cycle. Facile à lire. Mais il demeure une introduction, et non un commentaire.

Thielman, Frank. *Theology of the New Testament: A Canonical and Synthetic Approach*. Grand Rapids: Zondervan, 2005.

Épître de Jacques

Assaël, Jacqueline, et Élian Cuvillier. *L'Épître de Jacques*. CNT. Genève : Labor et Fides, 2013. 298 pages. Protestant, non évangélique. Remplace l'ouvrage de François Vouga, paru dans la même collection. Selon le site xl6.com, « Les commentaires de cette collection se situent pour la plupart en dehors du champ évangélique et sur un niveau technique exigeant. » Cependant, voici une note très intéressante apparaissant sur le site des éditions Labor et Fides : « À l'encontre du consensus exégétique actuel [PC : celui trouvé parmi les auteurs non-évangéliques], les deux auteurs démontrent que cet écrit, datant probablement de la fin du premier siècle, développe une authentique christologie malgré deux seules petites mentions du nom de Jésus-Christ dans la lettre. Fortement marquée par le judaïsme, elle n'est pas constituée de sentences décousues, mais laisse voir un style littéraire très maîtrisé en vertu duquel se succèdent et s'entrelacent des considérations marquées au sceau de la dérision, de la véhémence, de la gravité ou de l'humour. Proposant une traduction originale, ce commentaire s'inscrit dans la collection du CNT à partir d'une thèse appuyée sur une expertise scientifique de premier ordre. »

Blomberg, Craig L., and Mariam K. Kovalishyn. *James*. ZECNT. Grand Rapids : Zondervan, 2008. 400 pages. Exige une bonne connaissance du grec, mais néanmoins très utile. Le premier à paraître dans cette série, qui a ouvert la voie à d'autres excellents commentaires dans cette même série.

Calvin, Jean. *Épîtres de Jacques et de Pierre, Première Épître de Jean et Épître de Jude*. Commentaires bibliques. Aix-en-Provence : Kérygma, 1992. 304 pages. Un classique. Évangélique.

Cantinat, Jean. *Les Épîtres de saint Jacques et de saint Jude*. Sources bibliques. Paris : Gabalda, 1973. 349 pages. Catholique.

Collectif. *L'Épître de Jacques dans sa tradition d'exégèse*. Étude d'histoire de l'exégèse 4. Lectio Divina 253. Paris : Cerf, 2012. 164 pages. Ouvrage collectif, qui n'est pas un commentaire, mais un survol présentant comment cette Épître fut interprétée à travers l'histoire.

Davids, Peter H. *Commentaire sur l'Épître de Jacques*. Miami : Vida, 1996. 174 pages. Traduit de l'anglais, *James*. NIBC. Grand Rapids : Eerdmans, 1989. 192 pages. Moins avancé que le titre suivant, du même auteur. Évangélique.

_____. *The Epistle of James*. NIGTC. Grand Rapids: Eerdmans, 1982. 264 pages. Exige une bonne connaissance du grec. Évangélique.

Johnson, Luke Timothy. *The Letter of James*. Anchor Yale Bible. 1995. 432 pages.

Keddie, Gordon. *Chrétien dans un monde actuel. L'Épître de Jacques*. Europresse, 2018. 265 pages. Cet ouvrage, rédigé dans un style plus populaire, est plus une série d'exhortations pratiques et pastorales qu'un commentaire biblique.

McCartney, Dan G. *James*. BECNT. Grand Rapids : Baker Academic, 2009. 368 pages. Commentaire plus avancé, exigeant une connaissance du grec. Quatre excursus thématiques complètent l'ouvrage. Évangélique.

Moo, Douglas J. *The Letter of James*. PNTC. Grand Rapids: Eerdmans, 2000. 271 pages. Évangélique.

_____. *L'Épître de Jacques*. Commentaire Sator. Sator, 1987 (maintenant épuisé). Commentaire plus bref du même auteur que le titre précédent. Traduction de *James*. TNTC 16. Grand Rapids : Eerdmans, 2007. 191 pages. Commentaire plus accessible, traitant du texte paragraphe par paragraphe. Évidemment moins fourni que l'ouvrage du même auteur mentionné précédemment. Évangélique.

Motyer, J. Alec. *The Message of James*. BST. Downers Grove: InterVarsity, 1995. 214 pages. Évangélique. Simple, utile, accessible, comme la plupart des commentaires de cette série.

Vlachos, Chris. *James*. EGGNT. Nashville : B&H Academic, 2013. 304 pages. Pas un commentaire, mais plutôt un guide pour l'étude du texte grec. Évangélique. Avancé. Évangélique.

1–2 Pierre et Jude

Bauckham, Richard J. *2 Peter and Jude*. WBC. Grand Rapids : Zondervan, 1983. 388 pages. Évangélique.

Bénétreau, Samuel. *La première Épître de Pierre*. CEB NT 21. Vaux-sur-Seine : Édifac, 1992. 344 pages. Évangélique.

_____. *La deuxième Épître de Pierre et l'Épître de Jude*. CEB NT 22. Vaux-sur-Seine : Édifac, 1994. 320 pages. Évangélique.

Calvin, Jean. Voir ci-dessus, sous « Épître de Jacques. » Évangélique.

Clowney, Edmund. *The Message of 1 Peter*, rev. ed. Downers Grove : InterVarsity, 2001. 232 pages. Simple, utile, accessible, comme la plupart des commentaires de cette série. Évangélique.

Davids, Peter H. *The First Epistle of Peter*. NICNT. Grand Rapids : Eerdmans, 1990. 288 pages. Évangélique.

_____. *The Letters of 2 Peter and Jude*. PNTC. Grand Rapids : Eerdmans, 2006. 348 pages. Évangélique.

Forbes, Greg W. *1 Peter*. EGGNT. Nashville : B&H Academic, 2014. 232 pages. Pas un commentaire, mais plutôt un guide pour l'analyse du texte grec. Avancé. Évangélique.

Fuchs, Éric, et Pierre Reymond. *La deuxième Épître de saint Pierre. L'Épître de saint Jude*. CNT 13b. Genève : Labor et Fides, 1988. 196 pages. Protestant, non évangélique.

Green, Joel B. *1 Peter*. THNTC. Grand Rapids : Eerdmans, 2007. 354 pages. Évangélique.

Green, Michael. *2 Peter and Jude*. TNTC 18. Downers Grove : InterVarsity, 2009. 211 pages. Bref, à point. Évangélique.

Grudem, Wayne A. *1 Peter*. TNTC 17. Grand Rapids : Eerdmans, 2009. 248 pages. Évangélique. Plus bref, mais de bonne qualité.

Jobes, Karen H. *1 Peter*, 2d ed. BECNT. Grand Rapids : Baker Academic, 2022. 400 pages. Évangélique.

- Keener, Craig S. *1 Peter : A Commentary*. Grand Rapids : Baker Academic, 2021. 656 pages. Détaillé, évangélique.
- Marshall, I. Howard. *1 Peter*. IVPNTC. Downers Grove : InterVarsity, 2011. 184 pages. Évangélique, bref, pour une étude rapide de l'Épître. Doit être complété par d'autres commentaires plus académiques.
- Moo, Douglas J. *2 Peter, Jude*. NIVAC. Grand Rapids : Zondervan, 1997. 316 pages. Évangélique. Recommandé.
- Michaels, J. Ramsey. *1 Peter* WBC. Grand Rapids : Zondervan, 1988. 415 pages. Considéré un des meilleurs. Évangélique.
- Schreiner, Thomas R. *1, 2 Peter, Jude*. NAC. Nashville : B&H, 2003. 400 pages. Évangélique. Considéré un des meilleurs. Évangélique.
- Schlösser, Jacques. *La première Épître de Pierre*. Commentaire biblique : Nouveau Testament 21. Paris : Cerf, 2011. 336 pages. Catholique.
- Spicq, Celas. *Les Épîtres de saint Pierre*. Sources bibliques. Paris Gabalda, 1966. 269 pages. Catholique.
- Williams, Martin. *The Doctrine of Salvation in the First Letter of Peter*. SNTSMS 149. Cambridge : Cambridge University Press, 2011. 322 pages. Cet ouvrage (érudit) vous sera d'une grande utilité pour le travail écrit. Vous êtes fortement encouragés à vous le procurer si vous étudiez au deuxième cycle. Évangélique.

Épîtres de Jean

- Burge, Gary. *The Letters of John*. NIVAC. Grand Rapids : Zondervan, 1996. 264 pages. Bref, évangélique.
- Calvin, Jean. Voir ci-dessus, sous « Épître de Jacques. » Évangélique.
- Kruse, Colin G. *The Letters of John*, 2d ed. PNTC. Grand Rapids : Eerdmans, 2020. 320 pages. Évangélique.
- Jobes, Karen H. *1, 2, and 3 John*. ZECNT. Grand Rapids : Zondervan, 2014. 358 pages. Évangélique. Exige une connaissance du grec, mais très utile.
- Marshall, I. Howard. *The Epistles of John*, 2d rev. ed. NICNT. Grand Rapids : Eerdmans, 1978. 274 pages. Évangélique, d'orientation arminienne.
- Morgen, Michèle. *Les Épîtres de Jean*. Commentaire biblique : Nouveau Testament 19. Paris : Cerf, 2005. 272 pages. Catholique.
- Stott, John. *Les Épîtres de Jean*. CEB. Vaux-sur-Seine : Édifac, 1998. 226 pages. Évangélique. Considéré l'un des meilleurs commentaires en français sur cette Épître.
- Yarbrough, Robert W. *1–3 John*. BECNT. Grand Rapids : Baker Academic, 2008. Un modèle d'érudition évangélique.

Réglementation sur l'évaluation

L'enseignant est responsable de l'évaluation. Au début de chaque cours, l'enseignant détermine la forme de l'évaluation, ainsi que ses modalités et en informe les étudiants.

Les travaux écrits doivent être remis à la date prévue par le professeur. Les examens et les tests doivent être écrits également aux dates fixées.

Si un travail n'est pas remis, ou si un examen n'est pas écrit à la date fixée par le professeur, la note zéro est attribuée, à moins que l'étudiant, dans les huit jours qui suivent la date fixée pour la remise du travail, ne justifie, par écrit, son retard auprès du professeur. La demande de l'étudiant faite au professeur devra indiquer le motif pour lequel il ne s'est pas présenté à l'examen ou n'a pas remis son travail.

Dans le cas d'un retard pour un travail non remis, si le professeur estime que la justification est valable, il accordera un nouveau délai qui ne pourra pas dépasser 3 semaines (ce délai ne pourra pas dépasser la fin de la session courante). De plus, si la demande est acceptée, le professeur pourra accompagner le nouveau délai qu'il choisira d'une pénalité sur la note du devoir. Si la demande est refusée, la note zéro est attribuée à cette partie de l'évaluation du cours.

Dans le cas d'une absence à un examen en milieu de session, si le professeur estime que la justification est valable et qu'une reprise de l'examen est faisable (disponibilité du professeur), l'étudiant pourra repasser à titre exceptionnel son examen. Cet examen de reprise sera fait sous la surveillance du professeur ou d'une personne désignée par le professeur. Un examen de reprise (pour un examen initialement organisé à l'intérieur de la session) ne pourra être fait au-delà de la fin de la session courante.

Dans le cas d'une absence à un examen de fin de session, si le professeur estime que la justification est valable, l'étudiant pourra repasser à titre exceptionnel son examen, et cela uniquement durant la semaine suivant la date originelle de son examen. Ce nouvel examen ne pourra être fait que de deux manières :

- Soit « sur place », si le professeur, ou une personne qu'il désignera, est disponible.
- Soit « à distance » en suivant exactement la réglementation des examens à distance.

Un pourcentage significatif de la note finale d'un travail de rédaction, déterminé par le professeur, sera attribué en fonction de la présentation formelle : format, orthographe, syntaxe, table des matières, notes bibliographiques, bibliographie, etc. Dans le cas où l'étudiant n'aura pas respecté les normes académiques, son travail pourra être jugé inacceptable et lui être rendu pour correction.

Réglementation concernant le plagiat

Le présent règlement a pour but de donner une description du plagiat ainsi que les sanctions encourues par les personnes qui commettront une telle infraction.

1. Définition de l'infraction

Dans le monde académique, le plagiat est le pire crime que l'on puisse commettre. Il est donc important de connaître quelques principes de la rédaction universitaire afin d'éviter le plagiat.

Toute citation, toute idée importante tirée de vos sources doit être attribuée à son auteur. Les notes en bas de page ou les références entre parenthèses dans le texte servent à cette fin (voir le chap. 14 de Jean-Paul Simard, Guide du savoir écrire).

Habituellement, on limite à trois ou quatre le nombre de citations de trois lignes ou plus (tirées des sources secondaires) dans une dissertation de 2000 mots.

Il faut que la dissertation soit, autant que possible, rédigée dans les propres mots de l'étudiant. Si vous voulez faire allusion à l'œuvre d'un auteur, il faut le signaler comme suit : « M. Blanc affirme », « Mme Rose dit », « il y a cinq possibilités », etc. Les citations et les idées des autres servent uniquement à stimuler ou à guider notre

propre pensée ; elles ne la remplacent pas. Il faut être toujours critique et veiller à ce que le sens de la citation s'intègre dans votre argument ou votre discussion. Consultez votre professeur si vous êtes incertain.

Le plagiat ou la fraude pour l'ensemble des activités étant soumise à une notation dans le cadre d'un cours offert à la FTE (rapport, dissertation, examen etc...) est défini de la façon suivante :

- « 1.1 Constitue une infraction le fait pour un étudiant de commettre une fraude ou, intentionnellement, par insouciance ou par négligence, tout plagiat ou copiage ainsi que :
- Toute tentative de commettre ces actes;
- Toute participation à ces actes;
- Toute incitation à commettre ces actes;
- Tout complot avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils ne le sont pas une seule des personnes ayant participé au complot.

1.2 Constitue notamment un plagiat, un copiage ou une fraude :

- a) La substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- b) L'exécution par une autre personne d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- c) L'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement ou tout autre création, sur tout support, publié ou non en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- d) L'utilisation d'une traduction totale ou partielle d'un texte d'autrui, sur tout support, publié ou non en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- e) L'obtention, par vol, manœuvre ou corruption ou par tout autre moyen illicite, de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document non autorisé;
- f) La sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen;
- g) La modification des résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie;
- h) La possession ou l'utilisation pendant un examen de tout document sur tout support, matériel ou équipement non autorisé, y compris la copie d'examen d'un autre étudiant;
- i) Le recours à toute aide non autorisée, qu'elle soit individuelle ou collective, à l'occasion d'un examen, d'un travail, d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement;
- j) La falsification ou la fabrication de données ou d'un document, notamment d'un examen, d'un travail, d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement;
- k) La présentation à des fins d'évaluation, d'activités visées dont le contenu a été obtenu, en totalité ou en partie, par achat ou échange de travaux académiques;
- l) La présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail ou d'activités visées intégralement ou partiellement, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement. »¹

2. Sanction

2.1 Première infraction

Dans le cas d'une première infraction au présent règlement, l'étudiant recevra l'une de ces sanctions suivantes selon la gravité de l'infraction :

- a) La réprimande;
- b) La reprise du travail pour lequel une infraction a été commise;

¹ Recueil Officiel, Règlements disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle, N° 30.3, pages 1 à 8, Université de Montréal (2014) : https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf (consulté le 16/10/2019).

c) L'attribution de la note « zéro » au travail pour lequel une infraction a été commise.

2.2 Récidive

En cas de récidive, les sanctions seront alors les suivantes :

- Dans le cas d'une première récidive, il sera attribué la note de « zéro » pour le cours durant lequel la récidive a été commise;
- Dans le cas d'une seconde récidive, l'étudiant sera **exclu** de la Faculté de manière temporaire (au minimum de trois années) ou permanente. Lors d'une exclusion temporaire, une mention apparaîtra sur le relevé de notes de l'étudiant uniquement pour la période de l'exclusion. Lors d'une exclusion permanente, une mention à cet effet sera inscrite de manière permanente sur le relevé de notes.

3. Procédure

Lorsque l'infraction aura été constatée, le professeur ou le surveillant qui aura été témoin de l'infraction ou qui en aura fait le constat suivra la procédure suivante.

3.1 Il devra en informer le doyen en lui envoyant un courriel (ainsi qu'une copie au directeur). Ce courriel devra contenir les choses suivantes :

- a) Le cadre dans lequel l'infraction a été commise (nom du cours, examen, rapport, travail oral etc...);
- b) Une version numérique du document sur lequel l'infraction a été commise (il sera important de signaler la partie du document où se trouve l'infraction, ainsi que l'ensemble des informations concernant le document original alors plagié);

3.2 Dans le cas d'une première infraction, le professeur appliquera directement la sanction qu'il jugera la plus appropriée (réprimande, reprise du travail ou zéro au devoir) tout en mettant au courant le doyen et le directeur.

3.3 Dans le cas d'une récidive, Le professeur suspendra la notation de l'élève pour le cours dans lequel il a commis une infraction. Il en avertira le doyen et le directeur. Le doyen et le directeur enverront dans un délai de 15 jours ouvrables une convocation à l'étudiant ayant commis l'infraction pour qu'il puisse s'expliquer devant un comité disciplinaire **ad hoc** qui sera composé du doyen, du directeur. Dès l'envoi de la convocation, l'étudiant pourra continuer son cours, mais son évaluation sera mise en suspens jusqu'à la décision finale du comité **ad hoc**.

3.4 Le comité **ad hoc** offrira une occasion à l'étudiant fautif de pouvoir s'exprimer librement concernant son acte.

3.5 Suite à l'audition de l'étudiant fautif, le comité **ad hoc** enverra dans les 15 jours ouvrables un courrier (électronique ou matériel) dans lequel sera communiqué sa décision finale. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.

3.6 Si l'étudiant ne donne aucune suite à la convocation qui lui a été donnée, le comité **ad hoc** enverra dans les 15 jours ouvrables un courrier (électronique ou matériel) dans lequel sera donné sa décision finale. L'étudiant ne pourra pas abandonner son cours avant qu'une décision n'ait été rendue par le comité **ad hoc**. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.

3.7 Dans les trente jours qui suivent l'expédition de la décision finale du comité **ad hoc**, l'étudiant aura la possibilité de demander une révision de la décision qui a été prise. Il devra envoyer cette demande par courrier recommandé. Une nouvelle audition pourra être organisée par un nouveau comité disciplinaire **ad hoc**. Suite à cette audition, le nouveau comité disciplinaire **ad hoc** donnera sa décision par courrier (électronique ou matériel) dans les 15 jours suivant la réception de la demande de révision. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.

3.8 Toute décision prise à propos d'un plagiat peut être rétroactive.